

Lettre ouverte à la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux

Objet : Contribution de Monsieur Lionel Talon au rayonnement culturel du Bénin Appel à reconnaissance institutionnelle

Madame la Grande Chancelière,
Mesdames et Messieurs les Membres de la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux,

La reconnaissance nationale constitue l'une des plus hautes expressions de la gratitude de la République envers celles et ceux dont l'engagement, l'action et l'impact contribuent durablement au prestige, au développement et au rayonnement du Bénin.

C'est dans ce cadre républicain et institutionnel que la présente lettre ouverte vise à porter à votre haute appréciation le parcours et la contribution de Monsieur Lionel Talon, acteur engagé dans le développement artistique, culturel et social de notre pays.

Alors que le Bénin était inconnu ou très peu représenté dans le showbiz à l'échelle régionale et internationale, Monsieur Lionel Talon a initié et structuré le projet « We Love Eya », avec pour objectifs entre autres la formation des jeunes aux métiers de la musique, la professionnalisation des talents locaux, ainsi que la démocratisation de l'accès aux grands événements culturels.

Progressivement, cette initiative s'est imposée comme un outil structurant du paysage culturel béninois, permettant :

- l'encadrement et la valorisation de la jeunesse,
- la création d'opportunités économiques dans les industries culturelles et créatives,
- l'organisation d'événements d'envergure internationale,
- et le renforcement de l'attractivité culturelle du Bénin.

Aujourd'hui, « We Love Eya » organise des concerts majeurs réunissant des artistes de renommée mondiale, contribuant ainsi au positionnement du Bénin sur l'échiquier artistique international. Les retombées financières de ces activités sont également orientées vers des actions sociales, notamment le soutien à des pensionnats et à des structures éducatives, inscrivant cette initiative dans une démarche de responsabilité sociale et de solidarité nationale. Mieux, le centre EYA organise régulièrement diverses activités ludiques pour les jeunes afin de créer une saine émulation au sein de la jeunesse béninoise.

Il convient de souligner que cette contribution s'inscrit pleinement dans l'intérêt général et participe à l'image d'un Bénin moderne, créatif et attractif, en cohérence avec les ambitions nationales en matière de culture, de jeunesse et de rayonnement international.

Toutefois, le fait que Monsieur Lionel Talon soit le fils de Son Excellence Monsieur Patrice Talon, Président de la République, pourrait involontairement conduire à une appréciation réservée ou différée de son engagement. Or, conformément aux principes républicains, la reconnaissance nationale se fonde exclusivement sur les mérites personnels, l'impact des actions menées et le service rendu à la Nation, indépendamment de toute considération d'ordre familial ou politique. Comme le disait Victor Hugo : « La reconnaissance est la mémoire du cœur. »

La présente démarche vise ainsi à rappeler que la neutralité, l'équité et l'objectivité doivent demeurer au cœur de l'appréciation des parcours individuels, dès lors que ceux-ci contribuent de manière tangible au développement et au rayonnement du pays.

En attirant respectueusement votre attention sur cette contribution, il est souhaité que la Grande Chancellerie puisse, en toute souveraineté, apprécier l'opportunité d'une reconnaissance honorifique au titre de l'engagement culturel et social de Monsieur Lionel Talon, dans le strict respect des critères et procédures en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Madame la Grande Chancelière, Mesdames et Messieurs les Membres de la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux, l'expression de ma très haute considération.



Etienne VIBOU
Citoyen béninois